



Rapport de la commission de gestion et finances du Conseil Régional du district de Nyon portant sur le préavis du comité de direction n°59/2015.

Demande de crédit de CHF 85`000.- pour la participation à l'étude d'amélioration du réseau cyclable régional et l'élaboration d'actions de sensibilisation/communication.

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Votre commission de gestion et finances, composée MM Christian Graf, Jean-Pierre Streit, Frédéric Mani, Pierre Burnier et Frédéric Guilloud ainsi que MM Friedli Jean-Pierre et Costiou Francis suppléants s'est réunie au siège du Conseil Régional le jeudi 5 novembre 2015 en présence de MM Bernard Penel que nous remercions pour sa disponibilité et la qualité de ses réponses.

Contexte général

Ce préavis a pour but de définir un réseau régional structurant et les mesures d'amélioration de sécurité et de continuité, principalement l'accès aux gares régionales, ces mesures font partie du projet d'agglomération 3^{ème} génération avec un cofinancement fédéral.

Examen du préavis

Dans les CHF 90`000.- de l'étude sont compris CHF 10`000.- de communication que la DGMR ne prend pas en charge.

Le montant de CHF 85`000.- sera imputé sur le compte d'investissement, amorti sur 5 ans.

Conclusions

Après étude du préavis, la commission de gestion et finances, unanime vous propose d'accepter le préavis n°59/2015 Demande de crédit de CHF 85`000.- pour la participation à l'étude d'amélioration du réseau cyclable régional et l'élaboration d'actions de sensibilisation/communication.

Soit : d'accorder le crédit de CHF 85`000.- pour l'étude d'amélioration du réseau cyclable régional et l'élaboration d'actions de sensibilisation/communication.
d'imputer le montant total de CHF85`000.- sur le compte d'investissement. Ce montant sera amorti en 5 années.

Le Muids, le 15 novembre 2015

Graf Christian		Burnier Pierre	
Guilloud Frédéric (rap)		Frédéric Mani	
Streit Jean-Pierre		Friedli Jean-Pierre (supp)	
Costiou Francis (supp)			